

France Télévisions : recettes pub 2009 évaluées à 250 millions d'euros

PARIS (AFP) - Le président de France Télévisions, Patrick de Carolis, a évalué les recettes publicitaires avant 20H00 sur les chaînes du groupe en 2009 à une fourchette de 250 millions à 260 millions d'euros, mercredi devant la commission des Finances du Sénat.



Le président de France Télévisions Patrick de Carolis, le 30 octobre 2008 à Paris (© AFP/Archives - Patrick Kovarik)

"Les rentrées publicitaires avant 20H00 pour 2009 sont évaluées à une fourchette autour de 250 à 260 millions d'euros, parrainages compris. Au-delà de 2012, il devrait rester le parrainage, la publicité en régions et la publicité sur internet", a déclaré M. de Carolis, auditionné au Sénat dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens (COM).

A partir du 5 janvier, la publicité sera supprimée sur les chaînes de France Télévisions après 20 heures, avant de disparaître totalement fin 2011.

Le président du groupe public a défendu les "efforts de synergies considérables" fait par l'entreprise, appelée à devenir une entreprise unique, et qui se chiffrent "en centaine de millions d'euros sur les quatre prochaines années".

La régie publicitaire de France Télévisions va passer de "300 collaborateurs à 200", "sans plan social", via notamment des reclassements en interne et des départs "volontaires", a expliqué Philippe Santini, responsable de la régie publicitaire, sans préciser la date.

M. de Carolis a notamment évoqué la création d'un nouveau "pôle commercial" regroupant toutes les activités commerciales.

Il a également insisté sur le "développement régional" de France 3 via internet. "J'envisage une vraie stratégie de développement de France 3 en matière d'informations et de programmes locaux, à travers la création de web téléés à partir de nos 24 bureaux régionaux", a-t-il expliqué.

Le modèle économique des web téléés est "moins coûteux et c'est un moyen de développement considérable. Nous souhaiterions l'engager avec les collectivités, les élus locaux, les municipalités", a-t-il ajouté.

Avec la suppression de la publicité, le journal du soir de France 3 débutera à 22H30 et comportera une page régionale.

Concernant la diversité, qui fait l'objet d'amendements UMP, Patrick de Carolis a jugé qu'il s'agissait d'"une question d'intérêt général".

"Nous avons un principe : on ne veut pas se situer dans la recherche permanente du coup médiatique (...) et nous ne prenons pas un collaborateur comme un drapeau", a-t-il dit.

Le patron du groupe public a rappelé que plusieurs actions étaient engagées dans ce domaine, notamment au niveau des programmes, sur le plan interne en sensibilisant producteurs, scénaristes, écrivains, à travers des bourses pour des jeunes issus de quartiers défavorisée et à travers la fondation France Télévisions.

Publié le: 19/11/2008 à 18:29:00 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/france-televisions-a148202.html>